



# LE MANUEL D'INFORMATIONS AUX PARENTS



# Camp Artistique

**ROBERVAL** 7 À 12 ANS

**Service des Loisirs**  
345, boulevard de la Jeunesse  
Roberval (Québec) - G8H 2N9  
Téléphone : 418 275-0202

## Table des matières

Mot du Service des Loisirs .....	3
Horaire d'une journée au camp.....	4
Accueil et départ.....	4
Absence de l'enfant .....	6
Le service de garde .....	6
En cas de maladie.....	7
Médication .....	7
Lunchs.....	7
Tenue vestimentaire.....	8
Crème solaire.....	8
Procédures en cas de manquement aux règles.....	8
Règles de vie au Camp de jour .....	10
Politique de remboursement.....	11
Syllabus des ateliers .....	12-15

# Service des Loisirs de Roberval

Pour une septième année consécutive, la ville de Roberval offre deux semaines de camp artistique!

Un atout pour notre milieu car nous le savons, l'éveil à la culture se fait dès le plus jeune âge et permet aux jeunes de s'épanouir et de devenir des adultes créatifs.

Une chance exceptionnelle pour les jeunes de côtoyer quatre artistes passionnés, de découvrir leur pratique et de nouvelles techniques.

Pour rendre le séjour agréable, le Service des Loisirs vous offre, chers parents, un document d'informations afin que vous ayez toujours en votre possession un outil de référence en cas de questionnement. Nous espérons que cette initiative saura vous inspirer.

Nous souhaitons à tous un très beau camp rempli de plaisir et de nouvelles découvertes.

Tania Desbiens

Régisseuse de la bibliothèque et de la culture  
Service des Loisirs de Roberval

# Horaire d'une journée au Camp Artistique

Lieu : Centre l'Envol (École de adultes) (654, boul. Saint-Joseph)

Heure	Activité
7h30 à 8h45	<b>Accueil (Contrôle des présences)</b> <b>Service de garde</b> <small>*Note : les enfants qui ne sont pas inscrits au service de garde doivent se présenter à entre 8 h 45 et 9 h</small>
9h à 9h15	<b>Rassemblement, prise de présences par les moniteurs et début des activités</b>
12h à 13h	<b>Période de dîner</b>
15h45 à 16 h	<b>Fin des activités et rassemblement</b>
16h à 17h15	<b>Départ (Contrôle des présences)</b> <b>Service de garde</b> <small>*Note : les enfants qui ne sont pas inscrits au service de garde doivent quitter à 16h15 au plus tard</small>

**\*\*\*Merci de respecter l'horaire pour permettre à votre enfant de profiter au maximum du temps d'apprentissage auprès des professeurs.**

## ACCUEIL et départ

**BUT:** La politique d'accueil et de départ a pour but d'assurer une sécurité maximale de votre enfant en facilitant l'encadrement de ce dernier lors des transitions d'arrivée et de départ et de maximiser le temps d'apprentissage auprès des professeurs.

**ACCUEIL:** Le matin, dès son arrivée sur le site, l'enfant doit venir donner sa présence au moniteur identifié à cet effet. Si vous avez une consigne particulière à transmettre au moniteur de votre enfant, vous pouvez le faire par le biais du moniteur qui prend les présences. Celui-ci notera votre message et s'assurera de le remettre à la personne concernée. Notez que l'arrivée doit se faire à 8 h 45 et 9 h car les activités débuteront à 9 h.

---

\* Si l'heure d'arrivée ou de départ devance 8h45 ou dépasse 16h15 des frais d'inscription au service de garde vous seront facturés.

**DÉPART :** Nous vous demandons de venir chercher vos enfants à la fin des activités du camp, soit à 16 h. Afin de ne pas perturber le déroulement des activités du groupe, nous vous demandons de respecter l'heure de départ. Que ce soit dans le cadre du service de garde ou non, le parent de l'enfant doit se présenter au moniteur des présences et signer notre fiche pour confirmer le départ. Le moniteur des présences aura en sa possession une liste sur laquelle sera indiqué le nom des personnes autorisées à ramener l'enfant à la maison.

Lors du départ, la personne qui ramène l'enfant doit s'identifier afin d'avoir l'autorisation de quitter.

Par exemple : «Je me nomme *monsieur X*, je suis le père de ...»

*Note : Si vous désirez laisser votre enfant quitter par ses propres moyens (exemple à vélo) vous devez l'avoir spécifié sur le formulaire d'autorisation des départs rempli lors de l'inscription ou rempli sur le site Internet lors de l'inscription en ligne ou avoir fait parvenir une autorisation écrite aux moniteurs. Sans quoi, aucun enfant ne pourra quitter sans la présence d'une personne responsable identifiée.*

## AUTORISATION DES DÉPARTS

Vous avez complété l'autorisation des départs lors de l'inscription en ligne. Si vous devez modifier des informations au cours de l'été, veuillez communiquer avec le Service des Loisirs au 418 275-0202, poste 2303.

# Absence de l'enfant

Tous les jours pour une sécurité accrue, les présences sont prises à l'arrivée, au dîner et lors du départ. Nous ne prenons pas sous notre responsabilité le contrôle des absences de votre enfant.

Aucune gestion des absences n'est effectuée par le Camp Artistique. Ceci dit, nous prenons en charge votre jeune à partir de 7h30 ou après, au moment de son arrivée sur le site. Par contre, s'il est absent, vous ne serez pas contacté par les responsables.

## IMPORTANT :

- Lorsque votre enfant est absent, il prend du retard dans la réalisation de son œuvre et manque des explications utiles.
- 
- Pour toutes raisons, si votre enfant doit quitter plus tôt le site, nous vous demandons de nous faire parvenir une autorisation écrite.
- Si votre enfant n'est pas présent à 9 h, nous le considérons absent et il devient alors de votre responsabilité de l'amener à son groupe.

# Le service de garde

Du lundi au vendredi, un service de garde vous est offert au coût de 15 \$ par semaine/ par famille. Pendant ces périodes, les activités d'animation sont suspendues et une équipe de moniteurs veille à la surveillance des enfants.

Heure de garde du matin: \*\*\*Entre 7 h 30 et 9 h.

\*\*\*Avant 7 h 30, il n'y aura aucun responsable sur le site pour veiller à la sécurité de votre jeune.

Heure de garde du soir : \*\*\*Entre 16 h et 17 h 15

\*\*\*Après 17 h 15, des frais de retard seront applicables.

## FRAIS DE RETARD

Après 17h15, des frais de 5\$ par tranche de 5 minutes vous seront facturés par le Service des loisirs.

(Exemple : 17 h 15 à 17 h 30 = 6\$ par enfant)

# En Cas de maladie...

Pour son bien-être personnel et celui des autres enfants, nous vous demandons de garder à la maison votre enfant s'il est fiévreux ou s'il a une maladie contagieuse.

Tout jeune dont l'état de santé est précaire, qui n'est pas en mesure de suivre les activités de son groupe et qui demande des soins, sera retourné à la maison. Vous recevrez un téléphone de la part du formateur vous demandant de venir chercher votre enfant sur le site.

## Médication

Le parent reconnaît que l'administration de médicaments demeure une responsabilité parentale. Sauf en cas d'urgence, le parent reconnaît que le personnel du Service des loisirs se limitera à assister l'enfant dans l'administration des médicaments. Seuls des médicaments d'ordonnance, par voie buccale, accompagnés d'une prescription médicale valide seront acceptés.

## Les lunchs

Prévoir un lunch complet et équilibré qui contribuera au bon fonctionnement de votre enfant toute la journée. Ce dernier devrait comprendre :

- 2 collations (a.m. et p.m.); Note : Éviter les sucreries et les chips comme collation
- 1 dîner;
- de l'eau potable (en quantité suffisante pour la journée) (une bouteille d'eau réutilisable est à prioriser).

Aucun réfrigérateur ni four micro-ondes ne sont disponibles dans les locaux. Prévoir des repas qui se mangent facilement à l'extérieur.

Les allergies alimentaires se faisant de plus en plus fréquentes, nous vous demandons d'être attentifs aux aliments contenant des substances allergènes (arachides, noix, kiwis, œufs...). Conscientisez votre enfant à l'importance de ne pas partager son lunch avec ses amis et à ne pas accepter la nourriture des autres enfants. C'est dans une optique de prévention que nous vous demandons de prendre ces précautions. Pour notre part, nous nous assurerons d'apporter également des mesures préventives.

# Tenue vestimentaire

- Une tenue décontractée et adéquate;
- Pour les filles, les jupes et les robes ne sont pas appropriées.
- Un sarrau ou tablier ou un vieux chandail pour la peinture.
- **Vêtements de pluie et parapluie au besoin.**

## Crème solaire

➔ Crème solaire : Nous vous demandons que votre enfant ait déjà reçu une première application de crème solaire à son arrivée au camp artistique. Cette mesure maximisera le temps alloué aux activités de la journée.

**OBLIGATOIRE**: Le parent doit s'assurer que l'enfant a toujours en sa possession un contenant de crème solaire identifié à son nom et approprié à son type de peau. Des périodes d'applications seront prévues à l'horaire.

## Procédure en cas de manquement aux règles

La collaboration parent-équipe du camp artistique est primordiale au bon fonctionnement. Dans le but de diminuer, voire même d'éliminer toutes formes de violence au camp, une nouvelle politique disciplinaire a été mise sur pied. Cette procédure a comme principal objectif de lutter contre l'intimidation. Lorsqu'il y aura un premier avertissement, votre enfant recevra un billet « STOP » qui sera inséré dans sa boîte à lunch. Par la suite, si un autre manquement survient, le camp de jour procédera comme suit :

Infraction 1: Signature de l'infraction par le parent. Discussion sur les conséquences négatives que peut apporter une autre mauvaise conduite.

Infraction 2: Signature de l'infraction par le parent. Journée de réflexion au camp.



Infraction 3: Signature de l'infraction par le parent. Rencontre avec Réjean Hudon (responsable du Service des loisirs), l'enfant, le parent et le ou les formateurs.

À la suite de la 3<sup>e</sup> infraction, une suspension ou une expulsion du camp pourrait s'en suivre.

*« Cette procédure est non négociable et a pour but d'assurer un environnement sécuritaire et agréable pour tous les enfants du camp. Si nécessaire, un système adapté à votre enfant peut être mis sur pied afin de susciter sa motivation. »*

## ENCADREMENT

Afin de lui fournir un encadrement le plus adéquat possible, nous vous avons demandé de mentionner les particularités de votre enfant lors de l'inscription en ligne. Vous devez compléter obligatoirement ces questions au sujet de la santé de votre enfant. Si votre enfant est suivi par un intervenant ou s'il éprouve des difficultés particulières, nous vous demandons de nous en aviser. Toutes les informations demeureront confidentielles et ne serviront qu'à adapter notre intervention et l'environnement aux besoins de l'enfant.

En cas de possession de drogues ou d'alcool, notez que le renvoi de l'enfant pour le reste du camp est automatique et non négociable.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration!

# Règles de vie au Camp artistique

- Respecter les consignes;
- Respecter les adultes et les autres jeunes. AUCUNE FORME DE VIOLENCE SERA TOLÉRÉE;
- Participer activement aux activités;
- Avertir mon formateur de tous déplacements;
- Dîner et prendre mes collations avec le groupe;
- Respecter les lieux;
- Respecter l'environnement;
- Prendre soin du matériel;
- Prendre soin de MES effets personnels. AUCUN VOL NE SERA TOLÉRÉ.

**BONNES VACANCES À TOUS!!**

*«La participation, le dynamisme et la bonne humeur sont les clés  
du plaisir au Camp artistique!»*



# Politique de remboursement

Aucun remboursement ne sera accordé avant le début du camp de jour et pendant le camp de jour, à l'exception des situations suivantes :

- Maladie ou blessure nécessitant un arrêt complet de la participation aux activités (sur présentation d'un billet de médecin);
- Déménagement (changement de municipalité) sur présentation d'une preuve de résidence.

\*Avant le début des activités : remboursement total du paiement soustrait d'un montant minimal de 10\$ en frais d'administration.

\*Après le début des activités : remboursement au prorata des semaines réalisées et restantes, soustrait d'un montant minimal de 10\$ en frais d'administration, et ce, calculé à partir de la date du certificat médical

Note : Après le 19 juillet 2019, aucune demande de remboursement ne sera acceptée.

Procédure : Pour toute demande de remboursement, adressez-vous au Service des loisirs de Roberval, au numéro de téléphone 418 275-0202 poste 2303.

Dans le cas de renvoi d'un enfant du camp de jour, un remboursement au prorata des semaines réalisées et restantes sera accordé, soustrait d'un montant minimal de 10\$ en frais d'administration.



## Atelier de création et d'art engagé avec Julie Gagnon-Bond

### CHANGER LE MONDE UNE PAILLE À LA FOIS

Une idée lancée par deux élèves de 6<sup>e</sup> année du primaire débordera du cadre scolaire pour faire l'objet d'un projet municipal cet été. En effet, l'initiative de William Néron et de Louis-Philippe Lapierre de l'école Benoît-Duhamel a trouvé écho à la Ville de Roberval qui développera, dans le cadre du camp artistique estival, un cours d'art engagé.

Tout a commencé à l'automne 2018 lorsque William et Louis-Philippe ont réalisé que les pailles de plastique remises chaque jour aux élèves pour boire leur berlingot de lait étaient très polluantes puisque que ces objets, utilisés en moyenne quatre minutes par jour, prennent 400 ans à se décomposer dans la nature. Ils ont rencontré le directeur de l'école Benoît-Duhamel, M. Joël Tremblay, pour lui faire part de leurs recherches à ce sujet et lui demander d'abolir les pailles. Ce fut chose faite le 20 décembre 2018.

Par la suite, les élèves ont partagé leur initiative au directeur général de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets, M. Sylvain Ouellet. Ce dernier leur a proposé de lancer le défi à toutes les écoles du territoire de bannir également les pailles en plastique. Une vidéo et un texte explicatifs ont donc été envoyés aux employés de la Commission scolaire. Certains établissements avaient déjà cessé d'utiliser des pailles de plastique, alors que d'autres ont emboîté le pas suite au défi présenté par William et Louis-Philippe.

#### Comment disposer des pailles?

Un problème persistait toutefois : que faire avec les pailles restantes? Comment en disposer de façon écologique? Mme Mirelle Laroche, animatrice à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire à la Commission scolaire, a sollicité Mme Vicky Tremblay, médiatrice culturelle à la Ville de Roberval, pour imaginer une solution. C'est ainsi que l'idée est venue de l'intégrer à la programmation du camp d'été municipal. D'une durée de deux semaines, ce camp propose à chaque année quatre disciplines différentes et est offert aux jeunes Robervallois de 7 à 12 ans. Mme Julie Gagnon-Bond est l'artiste multidisciplinaire qui a été sélectionnée pour relever le défi d'utiliser les pailles ainsi récupérées lors du camp artistique. William Néron et Louis-Philippe Lapierre iront rencontrer les participants pour expliquer leur démarche. Les enfants inscrits à ce camp découvriront l'art engagé et auront l'opportunité de collaborer à des oeuvres d'art dont le matériau de base sera des pailles de plastique. Chaque école de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets qui veut se débarrasser de ses pailles peut en faire don à la Ville de Roberval pour le camp, don qui lui sera retourné sous forme d'oeuvre écoresponsable et durable. Ainsi, les écoles pourront exposer les pièces créées à partir de leurs pailles de plastique afin de sensibiliser les élèves. « Je suis très heureuse que les enfants découvrent tôt qu'en plus de créer du beau et d'être amusant, l'art peut être vecteur de changements et conscientiser aux enjeux de société », de conclure Mme Tremblay.

SOURCE : Site internet de la Commission Scolaire du-Pays-des bleuets.

# **ATELIERS DE CRÉATION ET D'ART ENGAGÉ**

## **Avec l'artiste Julie Gagnon-Bond**

### **Objectifs**

- o Créer en s'amusant, c'est les vacances d'été !
- o Valoriser et augmenter la capacité artistique des artistes en herbes !
- o Découvrir diverses méthodes de création à l'aide de matière recyclable et d'objets récupérer.
- o Découvrir l'art engagé en lien avec l'environnement.
- o Augmenter la confiance et la communication des participants.

### **Semaine 1 : Pailles en action**

- o Appliquer et comprendre l'art engagé en lien avec l'environnement.
- o Travailler seul et en groupe sur ce que nous souhaitons exprimer.
- o Réalisation d'oeuvres collectives à l'aide des pailles provenant de la commission scolaire du Pays-des-Bleuets.
- o Installation et présentation des créations !

### **Semaine 2 : Affiches engagées pour l'environnement**

- o Appliquer et comprendre l'art engagé en lien avec l'environnement.
- o Travailler seul et en groupe sur ce que nous souhaitons exprimer.
- o Réalisation d'affiches à l'aide de différentes techniques.
- o Installation et présentation des affiches.

### **Tenue vestimentaire**

- o Vêtements pour l'extérieur selon la température extérieure.
- o Vêtements confortables qui peuvent être salis ou sarrau pour l'intérieur.



## Atelier de cinéma et d'effets spéciaux, travail à partir de l'écran vert avec Michel-Benoît Turcotte

### Objectifs

Expérimenter différentes façons d'utiliser l'écran vert.  
Tu seras impressionné du potentiel de cet effet spécial.

### Semaine 1

JOUR 1 : Présentation du déroulement de l'ensemble des jours et échanges avec les jeunes sur ce qu'ils aimeraient tester avec l'écran vert. Présentation et commentaires de vidéos qui donnent des exemples de l'utilisation de l'écran vert. Des exemples ratés de l'utilisation de l'écran vert. On montre le matériel qu'on va utiliser pour réaliser les effets. Distribution de tâches. Les jeunes seront impliqués dans l'installation des caméras, des éclairages, des écrans verts. Création d'objets qui vont servir à faire des effets. (Vaisseau spatial, maquettes de maisons ou de bâtiments, ... ) Les jeunes seront invité à proposer des idées d'objets à créer et aussi des univers dans lesquels évolueront ces objets.

Jour 2 : On réalise des tournages qui permettront d'expérimenter l'effet de voler comme superman ou de faire du surf sur l'eau.  
On réalise des tournages qui permettront d'expérimenter l'effet de miniaturisation. On termine la création des objets de la journée précédente. Les jeunes assistent au montage des premiers effets spéciaux, proposent des idées, testent l'application, apprécient le résultat.

### Semaine 2

Jour 1 : On expérimente l'effet d'envoyer des boules de feu, de manier des rayons laser ou d'envoyer dans les airs des poussières d'étoiles et même de disparaître.

Jour 2 : On réalise des tournages qui permettront aux jeunes de discuter avec une personnalité du monde du sport ou des arts... sans qu'elle ne soit réellement là. On réalise des tournages qui permettront aux jeunes de conduire une voiture comme dans les films des années 50 qui utilisaient l'effet de l'écran vert.



# Le monde de la télévision, du journalisme et de la publicité avec Yves Bourbonnais

## Objectifs

Expérimenter l'art de faire de la vidéo;  
Apprivoiser l'utilisation d'accessoires et l'équipement technique;  
Se familiariser avec l'animation, le tournage et le montage vidéo.

## Semaine 1

JOUR 1 : Présentation du déroulement de l'ensemble de la semaine  
Présentation des métiers de la télévision partie 1

On réalise des tournages qui permettront d'expérimenter l'art de faire des entrevues, des publicités et des bulletins de nouvelles rigolos.

JOUR 2 : Présentation des métiers de la télévision partie 1

Distribution des rôles pour les petits courts métrages. 3 scénarios : Le tableau effacé. Western SODA et Planète WXZ. (les participants vont donner vie à des personnages).

Familiarisation avec les textes, repérage pour les lieux de tournage.

Choix des accessoires.

## Semaine 2

JOUR 1 : Tournage court métrage et réalisation d'un petit documentaire sur le camp de jour. Équipe en rotation

JOUR 2 : Tournage court métrage et réalisation d'un petit documentaire sur le camp de jour.



# TRANSFORMER LE PLOMB EN ART

## Atelier d'écriture : panser les maux par le slam (poésie moderne scander ou rapper) avec Jean-Michel Fontaine

### Objectifs

- Découvrir le slam
- Explorer et apprécier les figures de style de la langue française
- Développer le rythme pour la présentation orale
- Créer des œuvres personnelles révélant son vécu, ses idées ou même son monde imaginaire
- Apprivoiser la prise de parole en public

### Semaine 1

- Présentation du slam, une poésie contemporaine
- Présentation et prestation de l'artiste.
- Exercices d'écriture
- Moyens et techniques slam
- Rythme et le plaisir de la scène
- Choix des thématiques, composition
- Partage des textes et poèmes
- Présentation de différentes formes de slam
- Conversation / échanges
- Écrits et révision des textes
- Exercices et expérience scénique

### Semaine 2

- Encore plus de slam
- De nouveaux exercices d'écriture
- Jeux de rimes et jeux de mots
- Improvisation poétique
- Rythme et le plaisir de la scène
- Choix des thématiques, composition
- Partage des textes et poèmes
- Écrits et révision des textes
- Exercices et expérience scénique